



MARKET SNAPSHOT REPORT

De : Abidjan /Côte d'Ivoire

Date : 24 aout 2020

Représentation Commerciale Tunisienne
Cote d'Ivoire
HAMDANI Noamen / Chef du Bureau
Immeuble NABIL / 2eme étage / App. 202 N
Abidjan – Plateau, Côte d'Ivoire
T: +225 20 221 918
M: +225 02 981 984
E: tunisiaexport.abidjan@aviso.ci

Opportunité d'exportation: Secteur production animale/filière médicaments vétérinaires

La base de l'économie ivoirienne est constituée par l'agriculture qui emploie les 2/3 de la population active, et contribue pour 28% au PIB total et au revenu d'exportation pour 40% (année 2018). L'élevage reste encore une activité économique en développement avec une contribution de 4,5% du PIB national.

1/ présentation du secteur de la production animale en Côte d'Ivoire

La production animale est composée de cinq 5 filières majeures, à savoir :

- la filière bétail-viande
- la filière laitière,
- la filière avicole,
- la filière porcine
- la filière des élevages en développement
 - L'apiculture ou l'élevage d'abeilles
 - La cuniculture ou l'élevage de lapins
 - L'héliciculture ou élevage d'escargots
 - La sériciculture ou élevage du ver à soie

La production animale permet non seulement d'améliorer le statut nutritionnel des consommateurs, mais aussi et surtout procurent des revenus à plusieurs franges de la population (62 % de la population rurale et de 24% de la population des villes). C'est un secteur stratégique qui souffre de plusieurs insuffisances d'où la décision des autorités de la mise en place d'une stratégie de développement ayant comme objectif principal « l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales ».

Les intrants sanitaires constituent le facteur principal du développement de ce secteur

Les intrants sanitaires : les médicaments vétérinaires

1- Classification des médicaments vétérinaires

Le marché des produits vétérinaires en Côte d'Ivoire se compose de six classes:

- Immunité (vaccins et sérums)
- Antibactériens
- Antiparasitaires
- Anti-inflammatoires

- Vitamines, Minéraux, Compléments alimentaires et Suppléments nutritionnels
- Désinfectants; Matériels vétérinaires; Autres classes thérapeutiques

2- Conditionnements

Les conditionnements retenus sont les suivants :

- Sachet; Boîte
- Seau; Bidon
- Flacon; Tube
- Seringue

3- La production Locale

Aucune société ne produit des médicaments vétérinaires en Côte d'Ivoire. Tous les produits présents sur le territoire sont importés.

4-les importations

La Côte d'Ivoire est le deuxième pays importateur des médicaments vétérinaires dans l'espace UEMOA après le Mali. Les principales classes thérapeutiques des importations de produits vétérinaires en 2018 sont:

- Les antiparasitaires (31%)
- Les produits d'immunité (28%)
- Les antibactériens (25%)
- Les vitamines minérales et divers autres produits (16%)

5-les pays d'approvisionnement

- **Partenaires traditionnels** : les laboratoires pharmaceutiques européens (85%).
- **Nouveaux partenaires** : pays asiatiques (Inde...) du Moyen Orient (Egypte, Jordanie) et de l'Afrique (Afrique du sud, Maroc)

6- Circuit de distribution

La filière ivoirienne des médicaments vétérinaires comprend 4 grandes catégories d'acteurs :



6-1 Laboratoires fournisseurs et leurs représentants

Le marché des importations de médicaments vétérinaires est animé par une trentaine de laboratoires étrangers dont 6 disposent d'un représentant ou d'un délégué présent sur place en Côte d'Ivoire et cela comme suit:

Pays d'origine	Structure
France	LAPROVET, MERIAL, CEVA
Espagne	HIPRA
Pays Bas	VMD
Inde	ADJANTA PHARMA

Les laboratoires fournisseurs représentés en Côte d'Ivoire possèdent 57% du chiffre d'affaires des exportations de médicaments vétérinaires vers la Côte d'Ivoire malgré leur nombre réduit. Cette force de vente peut se justifier par leur présence permanente sur le terrain auprès des acteurs. En effet, ils sont les premiers à être en contact direct avec les acheteurs potentiels à savoir les distributeurs et les utilisateurs finaux, ce qui facilite la publicité de leurs produits.

6-2 Grossistes importateurs :

	Entreprise	mail	Tel (F+M) +225	Chiffre d'affaire en EURO (2017)
1	GRANDE PHARMACIE DU COMMERCE	gpc@aviso.ci	F : 20321212 M : 07 01 10 62	4 806 948 216 7 338 852
2	CODIVET	codivet@codivet.ci	F : 21 24 74 10	4 725 642 688 7 214 721
3	PROVETO	proveto@aviso.ci	F : 22 52 82 92 M : 51 25 00 78	2 050 857 651 3 131 080
4	PHARMAVET CI	pharmavet@aviso.ci	F : 23 45 81 22 M : 02 50 15 67	1 794 378 481 2 739 509
5	SN PROVECI	proveci@yahoo.fr	F : 21 35 30 27 M : 02 48 70 53	1 294 963 276 1 977 043
6	CPV Afrique SA	seryk@aviso.ci	F : 21 25 39 36 M : 21 35 39 34	
7	CIPROVET		F : 21 27 87 35	
8	ALLVET	coffienr@yahoo.fr	M : 21 34 04 59 F : 48 42 89 84 M : 07 57 23 61	

6-3 Détaillants

- Officines de pharmacie possédant un rayon vétérinaire : la majorité des pharmacies possèdent un rayon vétérinaire
- Dépôts de vente de produits vétérinaires dont la majorité est localisée à proximité des zones d'élevage

6-4 Utilisateurs finaux

- Cabinets et cliniques vétérinaires
- Société de fabrication d'aliments pour animaux
- Couvoirs industriels
- Eleveurs
- Propriétaires d'animaux de compagnies
- les chenils

7- Modalité de fixation des prix de vente

Les marges des grossistes importateurs ivoiriens varient de **25 à 30 %** sur le prix de revient des produits vétérinaires. Les marges des détaillants (vétérinaires privés et autres intermédiaires) sont de l'ordre de **20 à 22 %**. Donc, la marge totale sur le prix de revient d'un produit vétérinaire est de l'ordre de **45 à 52 %**.

Selon les informations recueillies auprès des grossistes importateurs, les prix d'achat des produits vétérinaires varient en fonction des pays et des régions exportateurs. La valeur FOB des produits vétérinaires en provenance de l'Europe est deux à trois fois plus élevée que celle des pays asiatiques et du Moyen-Orient.

8- Opportunités

- Faible production des intrants
- Faible taux de couverture vaccinale
- Changement climatique : la détérioration des pâturages et l'assèchement des points d'eau.
- La filière avicole est dans une dynamique de production remarquable
- Accès facile aux pays voisins notamment le Mali, premier importateur des produits vétérinaires dans la zone de l'UEMOA et aussi Burkina Faso

9- Mise sur le marché des médicaments vétérinaires

Une autorisation

Pour tout nouveau médicament, une Autorisation préalable de Mise sur le Marché (AMM) est nécessaire. L'AMM est le processus final au terme duquel l'autorité signifie son accord pour la mise sur le marché du médicament vétérinaire, objet de la demande. Cette autorisation est délivrée uniquement par une commission centralisée regroupant principalement des responsables du ministère de la santé et de l'hygiène publique et du ministère de l'agriculture et du développement rural. Cette autorisation est valable pour toute la zone de l'UEMOA.

Enregistrement

L'accord de l'AMM pour un médicament est suivi de l'enregistrement de ce dernier. L'enregistrement est une étape obligatoire pour la reconnaissance d'un nouveau produit par l'autorité sanitaire avant sa commercialisation ou sa distribution. Le produit passe par un processus d'évaluation et il est inscrit sous un numéro d'ordre dans un registre spécial.

l'AMM et l'enregistrement sont des démarches obligatoires qui permettent à l'Etat de reconnaître la sécurité et l'efficacité des médicaments vétérinaires mis sur le marché. Toutefois, les dispositions adoptées peuvent varier en fonction des pays.

10- Réglementation douanière :

Les médicaments sont exonérés de droit de douane et de TVA à l'entrée en Côte d'Ivoire.

N'hésitez pas de contacter votre RCT à Abidjan pour plus d'informations